



Conseil économique et social

Distr. générale
10 décembre 2012
Français
Original : anglais

Commission de la condition de la femme

Cinquante-septième session

4-15 mars 2013

Suivi donné à la quatrième Conférence mondiale
sur les femmes et à la session extraordinaire
de l'Assemblée générale intitulée « Les femmes
en l'an 2000 : égalité entre les sexes, développement
et paix pour le XXI^e siècle » : réalisation des objectifs
stratégiques, mesures à prendre dans les domaines
critiques et autres mesures et initiatives

Déclaration présentée par Priests for Life, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

12-64042X (F)



Merçi de recycler 



Déclaration

Le thème prioritaire de la cinquante-septième session de la Commission de la condition de la femme, à savoir l'élimination et la prévention de toutes les formes de violence à l'égard des filles et des femmes, revêt une importance capitale, car la violence à l'égard des femmes est contraire à la dignité innée de la femme et diminue l'ensemble de l'humanité.

La violence à l'égard des filles et des femmes doit cesser, et on doit la prévenir tout au long de la vie. À l'heure actuelle, 200 millions de filles et de femmes manquent à l'appel à travers le monde, victimes d'une violence qui dévalue la vie des femmes et qui est souvent le fruit d'une préférence culturelle pour les garçons. Nombre de ces disparues ont été tuées à la suite d'avortements sélectifs, d'autres ont été victimes d'actes de violence visant spécifiquement les filles et les femmes.

L'élimination durable de la violence à l'égard des filles et des femmes doit déjà avoir lieu là où elle débute – dans l'utérus. L'avortement sélectif est l'ultime acte de discrimination envers les filles, acte par lequel une petite fille est identifiée in utero et est éliminée simplement parce qu'elle est une fille. Cette violence, fondée uniquement sur le sexe, marque le début de ce qu'on appelle en anglais le « gendricide » ou, en l'occurrence féminicide. Il n'est pas surprenant que les trois mots les plus dangereux au monde soient « c'est une fille ».

Personne ne doit tolérer la violence à l'égard des filles, et aucune raison ne peut la justifier, même dans le cas d'une mère qui veut donner naissance à un fils mais qui est enceinte d'une fille. Il faut respecter systématiquement la vie des filles et des femmes tout au long de leur vie, à commencer par leur droit à la vie. On considère, par le biais de l'avortement sélectif en fonction du sexe du fœtus, que la vie des plus jeunes des femmes n'a pas de valeur. L'avortement sélectif en fonction du sexe du fœtus constitue une violence sexiste à l'encontre des filles les plus vulnérables.

La petite fille doit être reconnue comme ayant une valeur et un droit à la vie dès le premier instant de son existence. La vie est un continuum; la vie d'une fille ne sera pas soudainement valorisée si elle ne l'est pas dès le départ, lors de la fécondation. Dans les années suivant sa naissance, la fillette a besoin d'être protégée contre toutes les formes de violence et d'abus, et elle doit avoir les mêmes chances que les garçons. Elle devrait être en mesure d'aller à l'école sans crainte d'être agressée ou pouvoir aller ramasser du bois ou de l'eau sans craindre la violence. Elle devrait avoir accès à des soins de santé et bénéficier d'un régime alimentaire nutritif.

Il existe des liens évidents entre la violence à l'égard des femmes et leur capacité unique de procréer. Ceci se manifeste de manière explicite dans les origines de l'avortement sélectif en fonction du sexe du fœtus et le niveau élevé de violence envers les femmes enceintes.

Mara Hvistendahl, auteur du livre « Unnatural Selection », retrace les origines de l'avortement sélectif en fonction du sexe du fœtus depuis les efforts de contrôle de la population pour diminuer le nombre de naissances féminines, réduisant ainsi le nombre de futures mères et leurs futurs enfants. Cette stratégie discriminatoire a entraîné une diminution impressionnante des bébés à naître de sexe féminin et a fait en sorte qu'il manque un grand nombre de femmes aujourd'hui. Elle a également

contribué à alimenter le point de vue de plusieurs personnes qui croient que la vie des filles et des femmes est remplaçable et n'a pas la même valeur que la vie des garçons et des hommes.

Les conséquences de l'avortement sélectif en fonction du sexe du fœtus se manifestent par des ratios de naissance asymétriques, surtout en Chine et en Inde, qui ont conduit à une recrudescence de la violence à l'égard des femmes. La traite de femmes à des fins d'exploitation sexuelle a augmenté, les femmes sont enlevées et vendues comme épouses, les jeunes filles sont contraintes à la prostitution, et peu d'aides soignants sont disponibles pour s'occuper des populations vieillissantes, en particulier des femmes âgées qui sont souvent victimes d'abus et de négligence en fin de vie.

Le lien entre la violence à l'égard des femmes et leur rôle de génitrice se manifeste également par la violence des campagnes de stérilisation visant soi-disant à contrôler la population. L'agression physique sélective contre le système reproductif des femmes que représente la stérilisation montre toute l'horreur de l'idée discriminatoire selon laquelle les femmes sont en quelque sorte « imparfaites » en raison de leur capacité à avoir des enfants. Cette « imperfection » doit être « arrangée » par la disparition ou l'altération de ce qui les caractérise en tant que femmes, à savoir la possibilité de concevoir et de donner naissance.

Cette violence ne prendra fin que lorsque les femmes seront acceptées et appréciées pour leur rôle reproductif, et non victimes de discrimination et de violence à cause précisément de ce rôle.

La manifestation la plus cruelle de cette violence faite aux femmes est sans doute la pratique de l'avortement forcé.

L'avortement forcé s'observe surtout en Chine, où il est utilisé comme un outil pour faire respecter la stricte politique de limitation des naissances qui interdit à de nombreux couples d'avoir plus d'un enfant et ne permet de donner naissance qu'après avoir obtenu un permis de l'État. Les femmes sont souvent victimes de cette violence que représente l'avortement forcé et qui est soutenue par le Gouvernement, lorsqu'on s'aperçoit qu'elles n'ont pas respecté la politique des naissances et alors qu'elles sont souvent au dernier stade de leur grossesse. L'avortement forcé inflige une violence physique inimaginable aux femmes chinoises, qui luttent pour la vie de leurs enfants contre les agents de l'État qui les traînent à la clinique d'avortement, alors qu'elles crient et tentent de résister, tout en infligeant des violences physiques, verbales et psychologiques à ces femmes impuissantes.

Le traumatisme de l'avortement forcé laisse une marque indélébile de violence sauvage sur la vie des victimes et leur inflige des dommages psychologiques et émotionnels. L'avortement forcé est un crime violent qui a été classé en tant que torture par le tribunal jugeant les crimes contre l'humanité à Nuremberg, en Allemagne. L'avortement forcé en Chine doit être ouvertement condamné et doit cesser.

Le lien entre la violence à l'égard des femmes et leur rôle de génitrice se révèle aussi à travers l'avortement imposé. De trop nombreuses femmes enceintes sont menacées par leurs maris, petits amis ou membres de la famille qui leur demandent de se faire avorter, alors qu'elles refusent de le faire. Aux États-Unis d'Amérique, on recense un nombre croissant de preuves montrant le nombre de

femmes ayant été forcées, contraintes ou fortement encouragées à se faire avorter. Certaines ont été giflées, frappées et menacées, y compris avec des armes, jusqu'à ce qu'elles consentent à l'avortement. D'autres ayant refusé de se faire avorter ont été agressées et victimes d'une violence destinée à tuer l'enfant à naître ou à tuer la femme et son enfant.

Les avortements imposés et la violence qui les entoure doivent cesser. Les femmes méritent mieux que l'avortement.

L'avortement de par sa nature est un acte de violence envers l'enfant à naître, mais il nuit également aux femmes, contribuant à les exploiter et à les dégrader.

La violence à l'égard des filles et des femmes doit être prévenue et éliminée tout au long de la vie. Les bébés de sexe féminin ne doivent pas mourir in utero parce qu'ils sont des filles. La véritable égalité entre filles et garçons se manifeste déjà lorsque des parents se réjouissent de la venue d'un enfant, peu importe son sexe, lorsqu'ils saluent sa naissance et que les deux sexes sont protégés de la même façon par la loi. Les femmes doivent être considérées comme les égales des hommes et reconnues et respectées pour leur capacité unique de pouvoir concevoir et donner naissance à des enfants. Leur vie doit être exempte de violence et elles devraient recevoir une assistance pour bien assumer leur rôle crucial de mère. L'avenir de chaque pays dépend de la bonne santé de ses femmes et de ses jeunes filles.
